



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

**FICHE DE DEMANDE D'AVIS AU DEPARTEMENT POUR UN LOCAL SUSCEPTIBLE
D'ACCUEILLIR DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS**

Nom de l'organisateur :

Code organisateur :

Contact (téléphone / courriel) :

- | | |
|--|--------------------------|
| Première demande (l'ouverture d'un nouvel accueil collectif de mineurs) | ☐ |
| Ouverture d'un nouveau local | ☐ |
| Extension d'un local déjà existant | ☐ |
| Demande d'un nouvel avis suite à des travaux | ☐ |
| Augmentation de la capacité d'accueil | ☐ |
| La structure n'a jamais été visitée par la PMI | ☐ |

• **Accueil périscolaire**

Lundi :	Matin ☐	Midi ☐	A-M ☐
Mardi :	Matin ☐	Midi ☐	A-M ☐
Mercredi :	Matin ☐	Midi ☐	A-M ☐
Jeudi :	Matin ☐	Midi ☐	A-M ☐
Vendredi :	Matin ☐	Midi ☐	A-M ☐

Accueil extrascolaire

Accueil de loisirs ☐

Séjour de vacances ☐

Dénomination de l'accueil :

Numéro de déclaration du local :

Nature du local

Etablissement scolaire ☐ Salle polyvalente ☐ Centre de loisirs ☐ Autre (préciser) ☐

Adresse du local :



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Date de la dernière visite de la commission de sécurité (ou autorisation municipale pour les bâtiments de 5^{ème} catégorie) :

Capacité d'accueil demandée

Nombre d'enfants totale (tous âges) :

Nombre d'enfants de moins de six ans :

Superficie en m² destinée aux enfants de moins de six ans (salle de vie et dortoirs)

L'accueil s'inscrit-il dans le cadre d'un PEDT ? Oui ☐ Non ☐

L'accueil est-il labellisé « Plan mercredi » ? Oui ☐ Non ☐

Le médecin de la PMI donnera une réponse favorable ou défavorable à la demande et indiquera la capacité d'accueil maximale ainsi que la capacité déclarée.

Pièces à présenter lors de la visite

- Plan des locaux avec une indication des surfaces en m²
- Procès-verbal de la visite de la commission de sécurité ou autorisation du maire
- Projet éducatif et pédagogique
- Règlement de fonctionnement

Contact sur place :

Nom, prénom et fonction :

Nom, prénom du directeur/de la directrice (si différent) :

Téléphone :

Courriel :

Imprimé renseigné par

M./Mme :

Fonction :

Certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Fait à :, le

Signature et cachet



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

Procédure pour une demande d'avis à la PMI

- La structure organisatrice d'ACM contacte la DRAJES, trois mois avant le début de l'accueil, afin d'effectuer une demande d'autorisation.

Contact : drajes976-acmanimation@ac-mayotte.fr

5 rue Foundi Hamada - Manguier - 97600 MAMOUDZOU

Tél : 0269.63.33.75

- Après instruction de la demande, la DRAJES transmet à la PMI la fiche de demande d'avis complétée par la structure organisatrice d'ACM.
- La PMI prend contact avec la structure organisatrice d'ACM afin de convenir d'une date de visite.
- La PMI effectue une visite, qui donne lieu à un avis favorable ou défavorable.

Les modifications liées à l'effectif (arrivée et départ de professionnels) et aux locaux (travaux, aménagements, etc.) doivent être notifiées à la PMI.



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

PIECES A FOURNIR

L'organisateur doit fournir à la DRAJES les pièces suivantes :

- ☐ Le présent formulaire « Fiche de demande d'avis au département pour un local susceptible d'accueillir des enfants de moins de six ans » rempli et signé ;
- ☐ Les statuts et le récépissé de déclaration de l'association, de l'entreprise ou la délibération du conseil municipal pour les mairies ;
- ☐ Un organigramme de votre structure avec les coordonnées des responsables ;
- ☐ L'attestation de la compagnie d'assurance à jour ;
- ☐ Le projet éducatif de la structure ;

A envoyer à l'adresse suivante : drajes976-acmanimation@ac-mayotte.fr , en copie arzade.saidali@ac-mayotte.fr

Vous avez aussi la possibilité de venir les déposer à nos locaux au 5, rue Foundi Hamada – Manguier – 97600 Mamoudzou / téléphone : 0269.63.33.75